

SPRING	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page 1 de 5	
		Fiche n°20213	Version : 4.0
SUBITO BARRIERE ANTI-MOUSTIQUES SPECIAL TERRASSE		Date de création : 10/2014	
		Mise à jour : 07/10/2021	

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE

1.1. Identificateur de produit :

Nom commercial : BARRIERE ANTI-MOUSTIQUES SPECIAL TERRASSE
 Marque : Subito
 Type de produit : 18 - Insecticide, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes.
 Numéro UFI : M9V5-Q7NX-EV15-569T

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées :

Usage : Insecticide à usage ménager

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité :

Identification de la société : SPRING
 4 rue Blaise Pascal - ZI du bois de leuze
 13310 Saint Martin de Crau
 Tél : 04 90 47 17 66 / Fax : 04 90 47 23 55
oliviersubito@free.fr www.springsubito.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence :

Centre Anti-Poison de Marseille : 04 91 75 25 25
 Numéro Orfila : + 33 (0)1 45 42 59 59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange :

Conformément au Règlement (CE) n°1272/2008 et ses adaptations :

Danger pour le milieu aquatique toxicité à long terme (chronique), Catégorie 1, H410
 Danger pour le milieu aquatique toxicité à court terme (aiguë), Catégorie 1, H400

2.2. Eléments d'étiquetage :

Code(s) des pictogrammes, mentions d'avertissement selon le règlement 1272/2008 :



ATTENTION

Phrases de risque : *H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à longs termes.*

Conseils de prudence : *P102 : Tenir hors de portée des enfants.
 P103 : Lire attentivement et bien respecter les instructions
 P273 : Eviter le rejet dans l'environnement.
 P391 : Recueillir le produit répandu.
 P501 : Eliminer l'emballage vide ou le récipient non utilisé en déchèterie conformément à la réglementation nationale.*

SPRING	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page 2 de 5	
		Fiche n°20213	Version : 4.0
SUBITO BARRIERE ANTI-MOUSTIQUES SPECIAL TERRASSE		Date de création : 10/2014	
		Mise à jour : 07/10/2021	

3. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Nom de la substance	Contenance de la formulation	N° CAS	N° CE	Classification de la substance
CYPERMETHRINE	7 g/L	52315-07-8	257-842-9	Acute Tox. 4 (H332 H302) STOT SE 3 (H335) Aquatic Acute 1 (H400) Aquatic Chronic 1 (H410)
GERANIOL	1 g/L	106-24-1	200-076-7	Skin Sens. 1 (H317)
PRALLETHRINE	0,5 g/L	23031-36-9	245-387-9	Acute Tox. 3 (H331) Acute Tox. 4 (H302) Aquatic Acute 1 (H400) Aquatic Chronic 1 (H410)

4. PREMIERS SECOURS

En cas de doute ou de symptômes persistants, toujours consulter un médecin

Inhalation : Transporter le patient à l'air libre - si les symptômes persistent, consulter un médecin.

Contact avec la peau : Laver abondamment la peau avec du savon et de l'eau. Retirer les vêtements souillés et nettoyer la peau sous-jacente.

Contact avec les yeux : Laver immédiatement et abondamment les yeux avec de l'eau en maintenant les paupières ouvertes.

Consulter un spécialiste si une douleur ou une rougeur apparaît ou persiste

Ingestion : L'ingestion de grandes quantités de produit est peu probable sauf en cas d'acte délibéré.

Dans ce cas, boire 1 à 2 verres d'eau et induire le vomissement si le patient est conscient.

Consulter obligatoirement un médecin.

Antidote : Sulfate d'atropine : 2 à 5 mg par voie intraveineuse à intervalles réguliers de 15 minutes.

Maintenir pendant 48H.

Traitement : En général le traitement doit être symptomatique et destiné à compenser les effets observés.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés : Produit ininflammable.

Risques spéciaux : Fumées toxiques pouvant se former lors de la combustion des produits ou de leur exposition à la chaleur.

Équipements spéciaux pour la protection des intervenants : Les intervenants doivent être qualifiés et munis d'appareils respiratoires homologués.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles : Dans le cas d'exposition importante utiliser des appareils de protection Respiratoire.

Précautions pour la protection de l'environnement : Contenir les déversements et les récupérer au moyen de sable ou tout autre matériau inerte absorbant. Protéger les égouts pour éviter tout risques de pollution Les déversements devront être acheminés vers des centres de traitement.

SPRING	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page 3 de 5	
		Fiche n°20213	Version : 4.0
SUBITO BARRIERE ANTI-MOUSTIQUES SPECIAL TERRASSE		Date de création : 10/2014	
		Mise à jour : 07/10/2021	

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation : Ne pas fumer, ne pas boire, ne pas manger pendant l'utilisation. Eviter les expositions répétées.

Conseil d'utilisation : Ventilez les locaux de travail..

Stockage : Stocker sous clé et sous abri à l'écart des sources de chaleur à une température inférieure à 35°
et supérieure à 0°C

Conserver à l'écart des aliments et des boissons y compris ceux pour animaux.

Conserver hors de portée des enfants.

Matières incompatibles : Bases et acides forts

Matériaux d'emballage recommandés : Emballages d'origine en PET et PE

Matériaux d'emballage déconseillés : Emballages en acier non revêtu.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle : Eviter la création de fumées ou brouillards.

Il est recommandé de maintenir la concentration de l'air en brouillard au dessous de 5 mg/m³.

Equipements de protection individuelle : Porter gants, masques, des vêtements et lunettes de protection lorsqu'un contact avec l'œil est susceptible de se produire.

Changer immédiatement tout vêtement souillé.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect : Liquide

Couleur : Brun transparent

Odeur : Caractéristique

PH : entre 5 et 6

Point éclair : NC

Unités d'explosivité : NC

Inflammabilité (solide, gaz) : NC

Densité relative : NC

Masse volumique apparente :

Hydro solubilité : Entière

10. STABILITE ET REACTIVITE

Conditions à éviter : Eviter le stockage à des températures inférieures à 0°C.

Matières à éviter : Bases et acides forts.

Produits de décomposition dangereux : Une décomposition incomplète génère de la fumée et des gaz dangereux dont le monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, oxyde de soufre, acide phosphorique, acide chlorhydrique, chlorobenzène, oxyde d'azote.

11. INFORMATION TOXICOLOGIQUE

Prallethrin :

LD50 (Oral). 2500 mg/kg pour le rat femelle

LD50 (Dermal). > 2000 mg/kg pour le rat

LC50 (Inhalation). > 0,465 mg/L pour le rat

SPRING	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page 4 de 5	
		Fiche n°20213	Version : 4.0
SUBITO BARRIERE ANTI-MOUSTIQUES SPECIAL TERRASSE		Date de création : 10/2014	
		Mise à jour : 07/10/2021	

Géraniole :

LD50 (Oral). 3600mg/kg pour le rat

LD50 (Dermal). 5000 mg/kg pour le lapin

Cyperméthrine

DL50 cutanée pour le rat supérieur à 2000 mg/kg

DL 50 orale pour le rat : 500 mg/kg

CL 50 Inhalation pour le rat : 3,28 mg/L (4h)

12. INFORMATION ECOLOGIQUE

Persistance et dégradabilité : Produit se dégradant lentement sous le sol

Ecotoxicité : Toxique pour les organismes aquatiques, les oiseaux et les abeilles.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Déchets (produit non utilisé) :

- Ne pas déverser au sol, à l'égout, ni dans un cours d'eau
- Manipuler le produit avec des gants, le placer pour élimination dans son emballage d'origine
- Eliminer conformément aux dispositions réglementaires nationales dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux
- Classification : déchet liquide contenant des substances dangereuses (déchets dangereux)

Emballages vides souillés (produit utilisé) :

Au cas où les emballages ne sont pas rincés :

- Conserver l'étiquette d'origine sur chacun des récipients
- Eliminer ou recycler conformément aux dispositions réglementaires nationales dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux
- Classification : emballages contenant des résidus de substances dangereuses (déchet dangereux)

14. INFORMATION RELATIVE AU TRANSPORT

REGLEMENTATION GENERALE :

Par voie terrestres : ADR/RID

N° UN	3082
CLASSE	9
I.D.N°	90
GROUPE	III

Désignation officielle de transport : UN3082 Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, liquide, 9, III.

Par voies maritimes : IMDG/OMI

N° UN	3082
CLASSE	9
I.D.N°	90
GROUPE	III

Désignation officielle de transport : UN3082 Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, liquide, 9, III.

SPRING	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page 5 de 5	
		Fiche n°20213	Version : 4.0
SUBITO BARRIERE ANTI-MOUSTIQUES SPECIAL TERRASSE		Date de création : 10/2014	
		Mise à jour : 07/10/2021	

Par voie aérienne : IATA/OACI-

N° UN	3082
CLASSE	9
I.D.N°	90
GROUPE	III

Désignation officielle de transport : UN3082 Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, liquide, 9, III.

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement :

Dispositions particulières :

Aucune donnée n'est disponible.

Étiquetage des biocides (Règlement 1896/2000, 1687/2002, 2032/2003, 1048/2005, 1451/2007 et Directive 98/8/CE) :

Nom	CAS	%	TP
Cyperméthrine	52315-07-8	7 g/L	18
Géranol	106-24-1	1 g/L	18
Pralléthrine	23031-36-9	0,5 g/L	18

Évaluation de la sécurité chimique :

Aucune donnée n'est disponible.

16. AUTRES INFORMATIONS

Passage de la version 2.0 à la version 3.0 : changement de formulation

Passage de la version 3.0 à la version 4.0 : changement de formulation

Libellés des phrases H mentionnées à la section 3 :

H302 : Nocif en cas d'ingestion.

H317 : Peut provoquer une allergie cutanée.

H331 : Toxique par inhalation.

H332 : Nocif par inhalation.

H335 : Peut irriter les voies respiratoires.

H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Cette fiche complète les notices d'utilisation, l'étiquetage mais ne les remplace pas

Les informations contenues dans ce document reflètent l'état actuel des connaissances de la SARL SPRING et ne sont censées décrire le produit qu'en terme de sécurité et de protection de la santé. Du fait que les conditions d'utilisation sont extérieures au contrôle de la SARL SPRING, toutes les recommandations ou suggestions sont données sans garantie et la SARL SPRING rejettent toute responsabilité pour pertes ou dommages encourus du fait de l'utilisation de ces informations. Les clients doivent s'assurer que le produit est adapté à son utilisation particulière. De plus, aucun élément de ce document ne devra être interprété comme une recommandation pour utiliser tout produit en conflit avec un brevet existant.